

60 Comme il est de coutume en matière de consultation publique, si pour une raison ou une
autre des inexactitudes se glissaient dans les propos tenus ce soir, les représentants de la Ville
de Montréal ou du promoteur pourraient user de leur droit de rectification. Je leur accorderai la
possibilité d'exercer ce droit à la fin de la séance. Il s'agira bien entendu de rectifier un fait et non
pas d'émettre un commentaire ou un avis sur ce que vous aurez dit.

65 Alors merci de votre attention et j'invite maintenant monsieur Stéphane Lampron.
Bonsoir, Monsieur Lampron!

M. STÉPHANE LAMPRON :

70 Bonsoir! Je vais le lire intégralement parce que... C'est bon. Je me nomme Stéphane
Lampron, je suis citoyen du quartier Pointe-Saint-Charles depuis ma naissance, 1967. J'ai siégé
sur le conseil d'administration du Regroupement Information Logement, le R.I.L., de 98 à 2002,
un organisme sans but lucratif qui œuvre à améliorer les conditions des logements de la
population de Pointe-Saint-Charles. J'ai d'ailleurs été président de 2013 à 2016 de ce dit
organisme.

75 De plus, je suis membre du C.A. du Club populaire des consommateurs de Pointe-Saint-
Charles depuis décembre 2016. Cet organisme a pour but d'améliorer les conditions de vie des
familles du quartier. Je suis aussi membre du Comité des sans-emploi, CSE, depuis octobre
2015. Finalement, je siége sur le conseil d'administration du Services juridiques communautaires
80 de Pointe-Saint-Charles depuis juin 2016. À l'extérieur du quartier, je suis également membre du
Groupe de recherche et de formation sur la pauvreté au Québec depuis octobre 2016.

Je fais cette présentation pour dire que je connais bien la situation des gens démunis.

85 Je sais que cela peut paraître paradoxal mais je ne suis pas pour une large gentrification
mais dans un contexte de gentrification, je pense que nous devons assurer des logements aussi
aux plus démunis.

90 Le bâtiment Cité des bâtisseurs est un bel exemple d'inclusion. Dans un contexte où les terrains se font rares, je salue les efforts des membres des organismes reliés directement au logement qui ont toujours cru au projet, c'est-à-dire, le R.I.L., la SOCAM, et les groupes de ressources techniques Bâtir son quartier dans un contexte d'austérité, au niveau d'AccèsLogis de 2014 à 2017. En plus, cela donnerait de la dignité aux gens qui croient que habiter aux abords du canal de Lachine, c'est juste pour une classe de gens. Cela se veut porteur d'un précédent qui se
95 trouve être exemplaire pour quiconque voudrait faire pareil le long du canal de Lachine sur Saint-Patrick.

Comme la densité a énormément diminué dans le quartier et fait fuir les commerçants, raison de plus pour que le 2175 Saint-Patrick se réalise. Le trafic rue Saint-Patrick n'est pas
100 aussi dense que l'on veut nous le faire croire. Regardez les rues Saint-Joseph sur le Plateau Mont-Royal ou Papineau dans le Centre-Sud, juste ici Notre-Dame dans Saint-Henri et bien d'autres rues ont plus de trafic que Saint-Patrick. Il y a des logements et des gens qui y vivent.

Ce qui est vrai, il y a une habitude aux véhicules de passer par cette rue pour aller au
105 centre-ville ou y revenir. Mais la fermeture du canal de Lachine aux gros bateaux et aux trains de marchandises a fait diminuer le trafic déjà et via la rue Marc-Cantin au sud qui pourrait être une alternative ou faire un sens unique, genre à partir de des Seigneurs jusqu'à Charlevoix pour ne pas empêcher les véhicules qui se dirigent vers le pont Victoria de s'y rendre et de revenir le
110 matin pour le travail et le soir, revenir du travail.

Pour toutes ces raisons, j'estime que le projet d'inclusion du 2175 Saint-Patrick serait très utile et j'y vois plus de positif que de négatif. J'aimerais remercier les commissaires de l'OCPM. Voilà, c'est tout.

115 **LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Lampron, merci beaucoup. Vous m'aviez dit que vous liriez tout mais vous avez fait un résumé assez important.

120 Écoutez, je voudrais m'excuser dans un premier temps. Vous aviez posé une question, on devait avoir une réponse. On s'est mal compris, on a mélangé... Parce que vous demandiez pourquoi les camions ne pourraient pas être déviés sur la rue Marc-Cantin. Nous, on s'est trompé. On a compris Augustin-Cantin, puis on a dit, bien là, ça n'a pas de bon sens et donc on n'a pas posé la question à la Ville.

125 Mais tout à l'heure, madame Lépine qui est ici à la Ville nous a répondu. Je peux vous transmettre la réponse, comme ça, elle sera enregistrée et ça pourra faire partie aussi de notre analyse. C'est que les rues de camionnage sont décidées par le ministère des Transports. Ça ne relève pas de l'autorité de la Ville. D'autre part, sur la rue Marc-Cantin, il y a des viaducs où les camions de plus quatre mètres ne peuvent pas passer. Alors ça serait un début d'explication.

130 Ceci dit, croyez-moi, nous, les commissaires, on va aller fouiller parce qu'on s'excuse beaucoup de ne pas avoir transmis votre question à la Ville mais on ne l'oubliera pas dans l'analyse, on va aller fouiller. D'accord?

135 **M. STÉPHANE LAMPRON :**

 Oui. Là-dessus, c'est la raison pourquoi j'avais dit aussi qu'à partir de des Seigneurs, s'ils faisaient un sens unique, ça ralentirait le débit, le trafic. C'est-à-dire de des Seigneurs à aller jusqu'au pont Victoria, ne pas changer le sens unique pour que les gens qui travaillent de la

140 Rive-Sud, c'est leur point d'entrée, leur point de sortie, mais à partir de des Seigneurs en s'en allant vers Charlevoix, je crois que les gens qui résident sur rue Saint-Patrick seraient d'accord à ce que le débit de circulation soit diminué.

LA PRÉSIDENTE :

145 Merci beaucoup. On va prendre ça en considération dans l'analyse, Monsieur Lampron.

150 Mes collègues ont peut-être des questions, ne partez pas. Moi, j'en ai une, puis je voudrais être sûre de bien comprendre parce que je l'ai vu dans d'autres mémoires mais je voudrais m'assurer que je comprenne bien. Vous dites que la gentrification se fait par les condos mais elle se fait aussi beaucoup par les logements locatifs en triplex ou en duplex qui deviennent des condos. C'est ça que vous nous dites? O.K. Et donc ça, c'est des chiffres qu'on peut retrouver où, qui nous permettent de voir ça?

155 **M. STÉPHANE LAMPRON :**

160 En fait, l'explication est que quand on doit négocier pour avoir du logement social, il n'est pas possible de négocier avec les transformations de logement en condo. C'est seulement, si je ne me trompe pas, je ne veux pas dire de bêtise, mais je crois ça prend un certain nombre d'unités dans un condo pour pouvoir négocier pour avoir du logement social. Ça fait que c'est évident que les petits logements qui se transforment, c'est du droit acquis, on ne peut rien faire pour...

165 **LA PRÉSIDENTE :**

170 O.K., je comprends l'idée. Je ne l'avais pas comprise mais là, je la comprends. Je vous remercie. Je n'avais pas saisi ça du tout, du tout, du tout dans le mémoire. Je pensais que c'était la seule transformation des triplex et duplex qui posait problème. Mais là je comprends que ça pose problème parce que ça ne crée pas un nombre suffisant pour aller chercher du logement social. Je comprends beaucoup mieux.

Des questions? Des commentaires? Moi, j'en ai une autre.

175 Vous dites que le projet a un impact novateur et je voudrais comprendre en quoi ce projet-là est plus novateur que Nordelec ou le Bâtiment 7 et le développement autour du Bâtiment 7? Est-ce que vous avez une gradation de qu'est-ce qui est plus novateur que d'autres?

M. STÉPHANE LAMPRON :

180 Bien évidemment, Bâtiment 7, c'est très bien aussi et puis le Nordelec, c'est un ancien
bâtiment, ce n'est pas une nouvelle construction. En fait, ça serait la première construction avec
des logements sociaux aux abords du canal de Lachine, pas seulement dans Pointe-Saint-
Charles, que ça soit à Saint-Henri, à Lachine, à Côte-Saint-Paul, à Ville Émard, jusqu'à Lachine,
ça serait le premier qui aurait de l'inclusion. C'est la raison pourquoi je dis que c'est novateur et
185 de dire que ça peut être porteur pour les groupes de l'extérieur qui sont sur le bord du canal de Lachine
de dire que c'est possible d'avoir des logements sociaux aussi, que ce n'est pas seulement pour
les plus nantis. Sans parler contre les plus nantis, je veux dire, c'est plus équitable de cette
façon.

LA PRÉSIDENTE :

190 C'est ça. Donc ce n'est pas juste la transformation de quelque chose qui existe, c'est le
fait que ça soit une nouvelle construction, puis qu'elle soit sur le bord du canal.

M. STÉPHANE LAMPRON :

195 Oui. Puis ce n'est pas juste pour Pointe-Saint-Charles. Le canal n'est pas seulement
dans Pointe-Saint-Charles.

LA PRÉSIDENTE :

200 Oui. Bien je vous remercie beaucoup, Monsieur Lampron.

M. STÉPHANE LAMPRON :

205 Merci.

APPLAUDISSEMENTS